

NOS MISSIONS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Administrée par des artisans élus, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis la création jusqu'à la transmission de l'entreprise.

La CMAR BFC agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie régionale et locale. En tant qu'établissement public, elle représente les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et collabore avec l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels.



La compétitivité des entreprises

La CMAR BFC est le partenaire privilégié des entreprises artisanales dans toutes les phases de leur existence, de la création à la transmission. Elle propose un accompagnement sur-mesure et une offre globale pour permettre aux artisans d'optimiser leur savoir-faire et la compétitivité de leur entreprise : recrutement, stratégie, transition numérique, transition écologique, financement, développement commercial, etc).

En 2021, ce sont 18 370 accompagnements d'entreprise qui ont été réalisés.



Le moteur de l'économie de proximité

La CMAR BFC contribue à l'attractivité du territoire, impulsée par des savoir-faire locaux. **L'artisanat représente plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires.**

La CMAR BFC porte les réalités du terrain auprès des décideurs publics et intervient en appui des politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales pour définir et mettre en œuvre les projets d'implantation, de préservation, de développement et de valorisation des entreprises artisanales et de l'artisanat.



L'excellence de l'apprentissage

La CMAR BFC est l'un des principaux acteurs de l'apprentissage de la région et propose une offre de service dédiée aux entreprises et aux jeunes. **Avec son CFA réparti sur 3 sites, la CMAR BFC est le premier formateur d'apprentis de la région avec 2 600 apprentis formés.**

Elle accompagne les entreprises artisanales dans toutes les phases de leur recrutement : mise en relation des jeunes avec les entreprises, préparation et formalités liées au contrat d'apprentissage, formations des maîtres d'apprentissage.



La formation des artisans

La CMAR BFC garantit **une offre de formation certifiée Qualiopi**, adaptée aux métiers et à leurs évolutions.

Elle propose des formations diversifiées qui s'adaptent aux besoins des entreprises de proximité.

- **Formations continues de courte durée** pour le dirigeant de l'entreprise et ses collaborateurs,
- **Formations qualifiantes** pour maîtriser les rouages de la direction d'entreprise et obtenir un diplôme officiel.

